Garde alternée compromise

Par Nono84

Bonjour mon propriétaire vend mon logement. Nous sommes en garde alternée à l'amiable donc pas de jugement depuis 6ans.Ke vais être obligé de partir à plus de 30km car les logements sont rares et trop chers ou j'habite. Mon ex refuse d'arrêter la garde alternée. Comment faire ?

Par ESP

Bonsoir
Si vous n'avez pas d'avocat, vous pouvez contacter directement le Juge.
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764[/url]